



A Cerizay, le 03/06/2022

Madame la Principale

Aux parents d'élèves de 3^{ème},

Objet : Campagne nationale de bourses de lycée- Année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourse nationale de lycée pour la rentrée 2022-2023 sont à effectuer du lundi 30 mai au jeudi 20 octobre 2022 inclus.

➤ **Vous souhaitez faire une demande de bourse de lycée ?**

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant. La demande de bourses s'effectue en ligne sur le portail Scolarité Services grâce aux identifiants Educonnect fournis (compte responsable uniquement) ou par France Connect, ou sous format papier. Un "flyer" est transmis à ce courrier et explique la démarche à suivre. Vous pourrez télécharger et imprimer un accusé de réception de votre demande. En parallèle, cet accusé sera automatiquement envoyé par courriel. Une plateforme nationale est également mise à votre disposition par téléphone au 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) pour toute aide nécessaire.

Un accusé de réception vous sera obligatoirement remis, seul prévu de dépôt de dossier de bourse.

➤ **Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de lycée ?**

La bourse de lycée est obtenue en fonction de deux critères:

- 1) **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2021 sur les revenus 2021 du ménage du demandeur.
- 2) **Les enfants à charge** : c'est le nombre d'enfants mineurs, majeurs célibataires et enfants en situation de handicap à charge tels qu'ils figurent sur votre avis d'impôt sur le revenu

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2021 à ne pas dépasser	19 014€	20 475€	23 400€	27 057€	30 713€	35 102€	39 489€	43 877€

➤ **Pour en savoir plus :**

Un simulateur accessible depuis **education.gouv.fr/aides-financieres-lycees** permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Coupon réponse à ramener, au plus tard, au secrétariat du collège
pour le 6 juillet 2022

Je soussigné(e).....
responsable de l'élève
en classe de

souhaite effectuer une demande de bourse de lycée pour l'année 2022-2023, je saisis en ligne ma demande (voir flyer)

Si vous avez besoin d'aide pour la saisie en ligne, adressez-vous au secrétariat du collège au 05.49.80.57.97

ne souhaite pas effectuer de demande de bourse de lycée pour l'année 2022-2023.

Signature :

ATTENTION :
ceci n'est pas la demande de bourse, vous devez saisir votre demande en ligne à l'aide de vos codes Educonnect
« Parents » via : <https://educconnect.education.gouv.fr>.



COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.
Plus d'informations au verso.

Du 30 mai au 6 juillet 2022

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Tout document mentionnant mon numéro fiscal et celui de mon concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte **ÉduConnect**
ou
→ mes codes pour me connecter via **FranceConnect**

Plus d'informations au verso



Mon adresse de messagerie électronique

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

1 Je me connecte à **Scolarité Services** avec mon compte ÉduConnect ou  **France Connect**
teleservices.education.gouv.fr

Je clique sur "**Mes services / Bourse de lycée**" et j'arrive sur le service.

2 Je fais une demande pour :
- mon enfant qui est en 3^e en collège et qui sera en lycée public à la rentrée 2022 ;
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

3 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Toute l'information sur education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)